

**DPC - Développement Professionnel Continu : Inscription programme Printemps 2019**  
**3 étapes OBLIGATOIRES pour réussir votre « Action DPC » :**

**Pour vous inscrire à une session de DPC, vous devez faire une double inscription : en ligne : sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et par courrier postal dès maintenant**  
 (en envoyant la présente fiche d'inscription + 1 chèque de caution de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC + 1 feuille de soins);  
**1<sup>ère</sup> étape** : remplir la grille EPP d'auto-évaluation avant le stage après avoir reçu le code d'accès par mail,  
**2<sup>ème</sup> étape** : séquence présentielle (2 jours en Avril 2019) au **MERCURE – Bordeaux Lac (33)**,  
**3<sup>ème</sup> étape** : remplir le questionnaire d'impact avec votre formateur, après avoir suivi l'étape présentielle.

Je soussigné(e).....  
 Orthophoniste libéral(e), Date de naissance (OBLIGATOIRE).....  
 Adresse professionnelle complète.....  
 .....  
 Numéro de téléphone (obligatoire) .....  
 Numéro de Portable.....  
 e-mail : .....  
 Numéro ADELI.....

déclare vouloir m'inscrire dans le cadre du DPC / FIF-PL / Autofinancement (rayez les mentions inutiles) :

Cocher  
votre  
choix :

Module n°11 : <b>Protocoles de rééducation de la lecture.</b> Lundi 15 Avril de 9h à 17h30 et Mardi 16 Avril 2019 de 9h à 17h30 Formateur : Gilles LELOUP, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900011 - Session 1)	<b>2 JOURS CONSÉCUTIFS</b>	Choix du module 11 : <input type="checkbox"/>
Module n°12 : <b>Bilan de la communication de l'enfant sans langage.</b> Lundi 15 Avril de 9h à 17h30 et Mardi 16 Avril 2019 de 9h à 17h30 Formateur : Nicole DENNI KRICHEL, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900012 - Session 1)	<b>2 JOURS CONSÉCUTIFS</b>	Choix du module 12 : <input type="checkbox"/>
Module n°13 : <b>Rééducation de la dysorthographe lexicale.</b> Mercredi 17 Avril de 9h à 17h30 et Jeudi 18 Avril 2019 de 9h à 17h30 Formateur : Gilles LELOUP, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900013 - Session 1)	<b>2 JOURS CONSÉCUTIFS</b>	Choix du module 13 : <input type="checkbox"/>
Module n°14 : <b>Les outils technologiques en rééducation orthophonique : quand et comment les préconiser chez les enfants porteurs de troubles développementaux du langage écrit ?</b> Mercredi 17 Avril de 9h à 17h30 et Jeudi 18 Avril 2019 de 9h à 17h30 Formateur : Marie Emmanuelle IDIART, Orthophoniste. (Réf. de l'action DPC : 18171900014 - Session 1)	<b>2 JOURS CONSÉCUTIFS</b>	Choix du module 14 : <input type="checkbox"/>

Nous sommes dans l'attente des votes des budgets DPC et FIF-PL pour l'année 2019. Ces enveloppes devraient être connues à la fin de l'année 2018. Normalement, les montants devraient être sensiblement les mêmes que pour les années précédentes à savoir :

- > pour l'ANDPC un forfait de **851,90 € par orthophoniste**, qui se décompose de la manière suivante :  
**431,90 € pour vous**, au titre de dédommagement pour la perte d'exploitation des 2 jours hors de votre cabinet,  
 et **420 € pour l'ODPC** (l'organisme de formation) que vous choisirez. Pour rappel, vous ne pouvez/devez vous inscrire qu'à **un seul module par an** sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr). (Référence de l'organisme AEPVLC : 1817).

**Si vous n'avez pas encore validé votre demande de prise en charge DPC en passant par le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr), nous nous chargerons de vous pré-inscrire grâce à votre numéro Adéli à réception de cette présente fiche d'inscription.**

- > pour le **FIF-PL**, un remboursement de **150 euros par jour de stage** (soit 300€ de remboursement sur les 420€ facturés par l'AEPVLC), **somme limitée à 900 euros par an et par professionnel pour l'année 2018.**

Merci d'envoyer 1 chèque de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC pour valider votre présence lors ce module :

- Soit votre session est validée en DPC, alors nous vous rendrons votre chèque de caution à la fin de votre stage.
- Soit vous voulez que votre stage soit pris en charge par le FIF-PL ou si vous l'autofinancez, alors nous encaisserons votre chèque le lendemain de la fin du stage.

Toutes nos formations sont en cours d'agrément auprès du FIF-PL pour 2019. Toutes les informations au **06.95.68.56.74**.

**Je m'engage à suivre l'intégralité du stage au Mercure – Rue du Grand Barail – 33300 – Bordeaux Lac.**

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature **faire précéder la signature de la mention «lu et approuvé».**